

RAPPORT N° 06/4-30
du Conseil Municipal

OBJET

RENOVATION URBAINE - ANRU
PERIMETRE ZUS -GPV
(Camélias -Vauban - Butor)

APPROBATION DU PROJET D'ENSEMBLE

PRESENTATION DU DOSSIER

Inséré entre le damier historique à l'ouest et les nouvelles zones de développement à l'est, le territoire composé des secteurs Camélias-Vauban-Butor joue un rôle clé dans le fonctionnement et l'image d'ensemble de la ville, prenant au fur et à mesure le rôle de centre de gravité de la Ville.

La dégradation progressive des conditions de vie et de l'environnement urbain et social fait obstacle à son développement et plus largement à la cohésion d'ensemble du territoire de Saint-Denis, en dépit de l'existence de quelques équipements publics et de pôles d'activités en devenir.

C'est pourquoi la restructuration de ce territoire est au cœur des enjeux du Renouveau Urbain et justifie qu'il fasse l'objet d'un zonage prioritaire, dans la continuité des dispositifs territoriaux dans lequel il s'est inscrit au titre des différents Contrats de Ville (Zone Urbaine Sensible, Grand Projet de Ville) et depuis peu du Programme de Rénovation Urbaine de l'ANRU qui fait l'objet de ce rapport.

Ce programme d'investissement public, qui s'appuie sur les éléments du diagnostic GPV réalisé en 2002, recouvre différents volets d'intervention rassemblés dans un document unique afin d'apporter une plus grande cohérence à l'action publique. Les principaux objectifs de ce programme se déclinent autour des axes suivants :

- **rénover le fonctionnement d'ensemble de la ville** en améliorant les liaisons entre les quartiers ouest, centre historique, et les quartiers est, entre les hauts et le littoral.
- **Améliorer les conditions de vie des habitants** en favorisant les échanges, en réhabilitant les logements, en requalifiant les espaces publics et les équipements et en améliorant l'offre en commerces et en services de proximité.
- **Créer dans le périmètre prioritaire des pôles d'équipements culturels** : l'espace JEUMONT, la FABRIK (ex Séchoir à tabacs), CHATEAU MORANGE.

RAPPORT N° 06/4-30

Au total, le bilan logement / s'énoncera de la façon suivante :

- construction : 443
- démolition : 97
- réhabilitation : 1459
- résidentialisation : 1213

Le volet social du projet sera mis en œuvre dans le cadre du nouveau dispositif de l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances.

La valorisation d'ensemble du dossier s'établit à **172 M€** étalée sur 8 ans. Ce montant intègre les opérations éligibles au titre de la programmation financière de l'**ANRU**, soit **51,7 M€**, qui se répartissent comme suit :

- collectivité locales : 25,9 M€ (part communale de 14,9 M€),
- bailleurs : 3,7 M€,
- ANRU : 12,5 M€,
- Autres (Europe ...) : 6,1 M€.

Les opérations hors enveloppe ANRU, valorisées à **120,3 M€**, relèveront d'autres sources de financements plus traditionnels avec notamment le dispositif **LBU+FRAFU** pour **15,4 M€** (constructions, réhabilitations), de la CDC pour **14 M€**, des bailleurs pour **61,1 M€** et des collectivités locales pour **20 M€** (dont 15,6 M€ pour la commune).

Certaines opérations relèvent par ailleurs de montages financiers déjà pris en compte par d'autres dispositifs (opération la *Fabrik*, l'aménagement des espaces extérieur de Jeumont...).

L'intervention financière de l'ANRU s'échelonne sur les années 2007 à 2011.

La **contribution en fonds propres de la Ville** sur l'ensemble du dossier (toutes opérations confondues) s'élèvera à **32,5 M€**.

Les étapes à venir du dossier pour l'année 2006 vont concerner :


- la présentation du dossier d'ensemble en Réunion Technique Partenariale prévue pour le 3^{ème} trimestre 2006,
- la présentation du dossier par la Ville au Comité d'Engagement National entre la fin 2006 et le début de l'année 2007,
- la signature de la convention multipartite au cours du 1^{er} trimestre 2007.

RAPPORT N° 06/4-30

Je vous demande d'approuver le **programme de rénovation urbaine et les objectifs** que la Ville se donne pour **renouveler l'offre en logements sociaux**, pour **lutter** contre la **dégradation des copropriétés** et pour **améliorer les conditions de vie** dans les différents secteurs concernés du périmètre d'intervention, afin d'aboutir à un **rééquilibrage des fonctions urbaines et une qualité des espaces publics** qui contribuent à un mieux vivre des populations résidentes.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE-MAIRE



[Signature]

René-Paul VICTORIA

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA REUNION

04 JUL. 2006

ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

DELIBERATION N° 06/4-30
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 22 juin 2006

OBJET

RENOVATION URBAINE - ANRU
PERIMETRE ZUS -GPV
(Camélias -Vauban - Butor)

APPROBATION DU PROJET D'ENSEMBLE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Lois n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 06/4-30 présenté par le Député-Maire, au nom des Commissions Cadre de Vie et Habitat / Prévention, Sécurité, et Politique de la Ville / Aménagement du Territoire / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve le dossier d'ensemble du Programme de la Rénovation Urbaine sur le périmètre de la Zone Urbaine Sensible des secteurs Camélias-Vauban-Butor, et les différents volets d'intervention identifiés dans le dossier de présentation.

ARTICLE 2

Autorise Monsieur le Député-Maire à poursuivre les étapes préparatoires au conventionnement du programme avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le 28 JUIN 2006



NOTE DE SYNTHÈSE

Présentation du territoire et des objectifs de la rénovation urbaine

Confronté à des problèmes récurrents en particulier sur le plan de l'habitat et du logement, à des handicaps spécifiques du fait d'une géographie particulière, de retards structurels constants et d'une démographie exceptionnelle, la Ville de Saint-Denis s'est engagée très tôt dans une politique active d'intervention urbaine et sociale sur différents quartiers de la ville. A travers ces plans successifs, la Ville a cherché de nouveaux équilibres sociaux et urbains.

Saint-Denis, capitale régionale, se développe au prix de profonds bouleversements économiques et sociaux qui creusent les écarts entre les quartiers et accentuent les phénomènes de ségrégation sociale et économique notamment pour les quartiers les plus anciens. Le rétablissement des équilibres passe par un effort de rénovation pour l'ensemble des quartiers et sert de fondement aux objectifs du projet de ville.

Ces objectifs se déclinent principalement autour des axes suivants :

- **rénover le fonctionnement d'ensemble de la ville** en améliorant les liaisons entre les quartiers ouest, centre historique, et les quartiers est, entre les hauts et le littoral.
- **Améliorer les conditions de vie des habitants** en favorisant les échanges, en réhabilitant les logements, en requalifiant les espaces publics et les équipements et en améliorant l'offre en commerces et en services de proximité.
- **Créer dans le périmètre prioritaire des pôles d'équipements culturels** : l'espace JEUMONT, la FABRIK (ex Séchoir à tabacs), CHATEAU MORANGE.

La problématique de la rénovation urbaine

Trois quartiers composent le territoire d'intervention. Situé à l'interface entre le piémont et le littoral ouest et est, le secteur CAMELIAS-VAUBAN-BUTOR est un vaste territoire de 120 hectares et d'environ 7000 logements, ce qui constitue dans la ville, un obstacle difficilement franchissable :

1. Le secteur des Camélias, grand ensemble des années 1960 (1000 logements), souffre d'un processus de « spécialisation sociale » et offre peu de capacités résiduelles de mutation.
2. Vauban - Saint-Jacques, juxtaposition de groupes d'habitat collectif, d'habitat populaire dégradé et d'îlot en friches à restructurer.
3. Le quartier BUTOR connu pour l'isolement et les difficultés sociales de sa population, offre par ailleurs de vastes espaces à reconquérir en bordure du littoral.

NOTE DE SYNTHÈSE

Le projet de rénovation urbaine envisagé sur ce périmètre vise avant tout à permettre le rétablissement des équilibres d'ensemble du territoire en lui redonnant un rôle **de carrefour et d'articulation urbaine à la jonction des polarités** ouest et est de la ville.

Laissé pour compte lors du développement social et urbain, n'ayant pu réellement capitaliser sur les politiques passées d'intervention publique initiées dès les années 1980, ce territoire ne peut réellement s'inscrire dans une dynamique urbaine pérenne à l'image des autres quartiers de la ville.

Du fait de sa structure particulière (forte spécialisation sociale, parcours résidentiel inexistant, faible potentiel de mutation foncière), il ne peut se redynamiser sans une intervention publique préalable, en dépit d'atouts indéniables (réseaux collectifs, proximité de certains équipements publics...).

Déclinée secteur par secteur, la problématique de rénovation urbaine se veut une réponse adaptée :

- **Aux risques de mutation foncière spéculative sur le parcellaire Mondon** qui se caractérise par un habitat individuel de type « maison jumelée » propriété de la SIDR, en voie de cession progressive aux occupants actuels, mais qui pourraient intéresser les promoteurs immobiliers en recherche d'opportunités foncières sur des terrains bien desservis en voiries et réseaux publics... et situés en proche périphérie de la ville centre.
- **Aux risques, pour le secteur de Camélias, de poursuivre la paupérisation** du quartier et d'intensifier la spécialisation sociale déjà importante des îlots d'habitation collective, où n'existe pas réellement une offre de parcours résidentiel qui réponde aux attentes des ménages dont les structures ont évolué.
- **Aux risques, sur le secteur de Saint-Jacques et de Vauban d'accentuer la déshérence** du tissu commercial inséré entre l'axe du TCSP sur Maréchal Leclerc et une trame urbaine déstructurée qui a muté et évolue encore aujourd'hui de manière anarchique, ce qui terni l'image urbaine de cette entrée de ville et influe négativement sur les projets à venir (opération Saint-Jacques). Ce secteur se caractérise par ailleurs par un défaut d'équipements publics de proximité.
- **Aux risques, sur l'îlot du Butor, d'un isolement encore plus marqué** pour cette première entrée de ville où vivent des populations marquée par l'enclavement urbain créé par l'axe du TCSP et le boulevard Léopold Rambault, et qui ont été exclues des développements urbains constatés sur le secteur de Champ Fleuri, notamment en terme de diversité d'habitat et d'activité administratives et économiques.

Ce territoire présente toutes les caractéristiques économiques et sociales des ZUS et ses spécificités ont justifié son inscription dans le périmètre du Grand Projet de Ville, avenant territorial au Contrat de Ville 2000-2006.

NOTE DE SYNTHÈSE

Les enjeux de la rénovation urbaine

- **Le développement, le renouvellement et la requalification de l'offre de logements** qui permettrait d'inverser la tendance constatée de vieillissement et de dévalorisation de l'ensemble du bâti traditionnel et les grands ensembles, afin d'endiguer les dérives constatées en matière de vacance et de paupérisation de certains îlots d'habitation.
- **Le renforcement de la cohésion sociale et territoriale** en permettant la mise en place des conditions d'accès optimales aux services et aux équipements des populations les plus fragiles, en facilitant l'intégration de nouvelles familles et en maintenant la mixité sociale.
- **Le développement social et économique** par l'introduction d'activités et d'emplois sur le territoire en en proximité immédiate, en diversifiant l'offre de services adaptés aux besoins des habitants et en renforçant le professionnalisme des pratiques commerciales.
- **La recherche d'un développement durable** qui s'appuie sur des formes urbaines plus pérennes et des typologies de logements moins coûteuses en entretien et en gestion, et une meilleure intégration des diverses fonctions urbaines.

Le programme d'actions envisagé

Quatre axes d'interventions ont été identifiés dans ce projet qui se chiffre à 172 M€ (valorisation de l'ensemble des opérations comprises dans le périmètre).

- 1- L'habitat
 - valorisation globale = 104,9 M€
 - retenu par l'ANRU = 8,3 M€

443 logements

construction de

démolition de 97 logements

réhabilitation de 1 459

logements résidentialisation

1 213 logements
- 2- Les aménagements
 - valorisation globale = 45,1 M€
 - retenu par l'ANRU = 30,7 M€
- 3- Les équipements publics et l'activité économique
 - valorisation globale = 20,3 M€
 - retenu par l'ANRU = 7,9 M€

Le financement des actions relevant du volet activité économiques feront l'objet d'une programmation spécifique comprenant notamment le dispositif FISAC

NOTE DE SYNTHÈSE

4- La gestion urbaine de proximité

Ce volet d'intervention fera l'objet d'une programmation financière spécifique relevant du dispositif de l'Agence Nationale de Cohésion Sociale et de l'Égalité des Chances

Le pilotage du programme

Il se fonde sur deux instances associant les partenaires institutionnels et les acteurs sociaux :

- 1- **Un Comité de Pilotage « politique »** qui décide, valide, confronte et définit les orientations du projet de rénovation urbaine.
Il regroupe en son sein les représentants signataires de la Convention de Rénovation Urbaine (Europe, Etat, ANRU, CDC, Ville, Bailleurs, Département, Région)
- 2- **Un Comité de Pilotage « stratégique »** élargie aux autres partenaires du projet, qui impulse et pilote l'ensemble du dispositif, et assure pendant le déroulement du projet l'évaluation du dispositif.

Le dispositif opérationnel

Celui-ci s'appuie sur une direction de projet dédiée issue de la cellule « Grands Projets » rattachée au Directeur Général des Services. Elle est composée de cadres permanents de la Ville et se complète d'une assistance à maîtrise d'ouvrage apportant les expertises indispensables pour la bonne conduite du programme.

Le dispositif de pilotage s'appuie notamment sur deux instances opérationnelles :

- 1- La coordination technique de la maîtrise d'œuvre (OPC)
- 2- Les groupes techniques « thématiques »

La programmation financière

(voir tableaux joints)

Les étapes du dispositif et les temps du projet de rénovation urbaine

Les étapes à venir jusqu'à la signature de la convention vont concerner, pour l'année 2006 et le début de l'année 2007 :

- a. la finalisation du dossier en relation avec l'ensemble des partenaires (mai à août 2006),
- b. la présentation du dossier d'ensemble en Réunion Technique Partenariale prévue pour le 3^{ème} trimestre 2006,

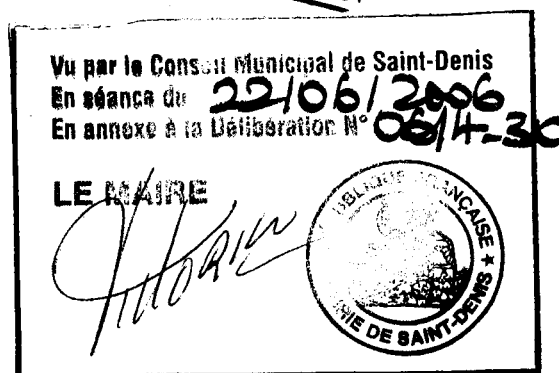
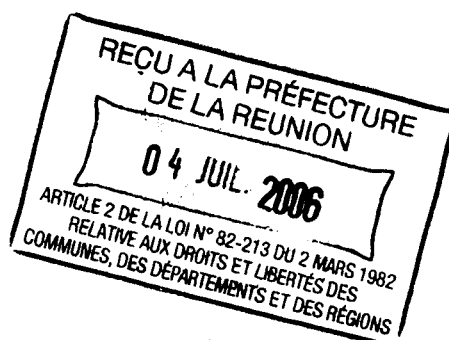
NOTE DE SYNTHÈSE

- c. la présentation du dossier par le DÉPUTÉ-MAIRE au Comité d'Engagement National en fin d'année 2006,
- d. la préparation et la signature de la convention multipartite sont prévues pour le 1^{er} trimestre 2007.

Les temps du projet d'ensemble s'échelonnent sur l'année 2005 à 2012 et intègrent les opérations déjà initiées indiquées précédemment.

Les opérations relevant de la programmation financière de l'ANRU (échelonnée sur les années 2007 à 2011) pourront démarrer à l'obtention de l'avis des membres de la Réunion Technique Partenariale (septembre-octobre).

Chaque opération comprise dans ce dossier fera l'objet d'une délibération du Conseil Municipal avant leur engagement.



PROJET DE BILAN FINANCIER GLOBAL

DEPENSES en euros

Nature d'opération	coût total subventionnable	%
1 Démolition	893 315	1,9%
2 Résidentialisation	7 381 969	15,3%
3 Aménagement et espaces publics	30 767 145	63,8%
4 Equipements et locaux associatifs	7 518 759	15,6%
5 Conduite du projet d'ensemble	1 648 618	3,4%

RECETTES en euros

A/ Collectivités	Montant	%
Collectivités locales	14 938 570	31%
Ville de St-Denis de la Réunion		
CINOR	3 327 872	7%
Conseil Général	4 408 442	9%
Conseil Régional	3 149 024	7%
B/ Bailleurs		
SIDR	3 641 780	8%
SHLMR	24 792	0%
SEDRE (en gestion patrimoine)	24 413	0%
Dont prêts		
Prêts PRU		
Prêts CIL		
C/ Autres		
CDC (ingénierie)	703 223	1%
Europe	4 296 668	9%
Etat LBU/ FRAFU	966 642	2%
Autres	180 999	0%
D/ ANRU	12 547 380	26%

TOTAL 48 209 805 100%

TOTAL 48 209 805 100%



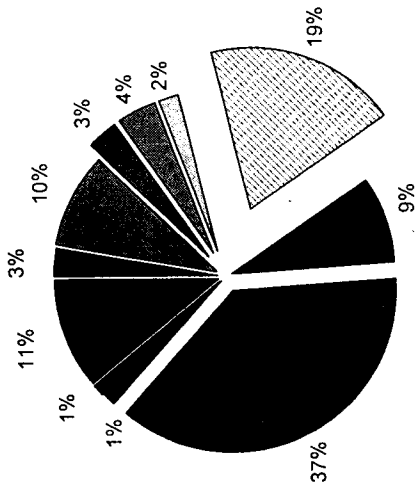
Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
 En séance du **22/06/2006**
 En annexe à la Délibération N° **06/14-30**

LE MAIRE

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

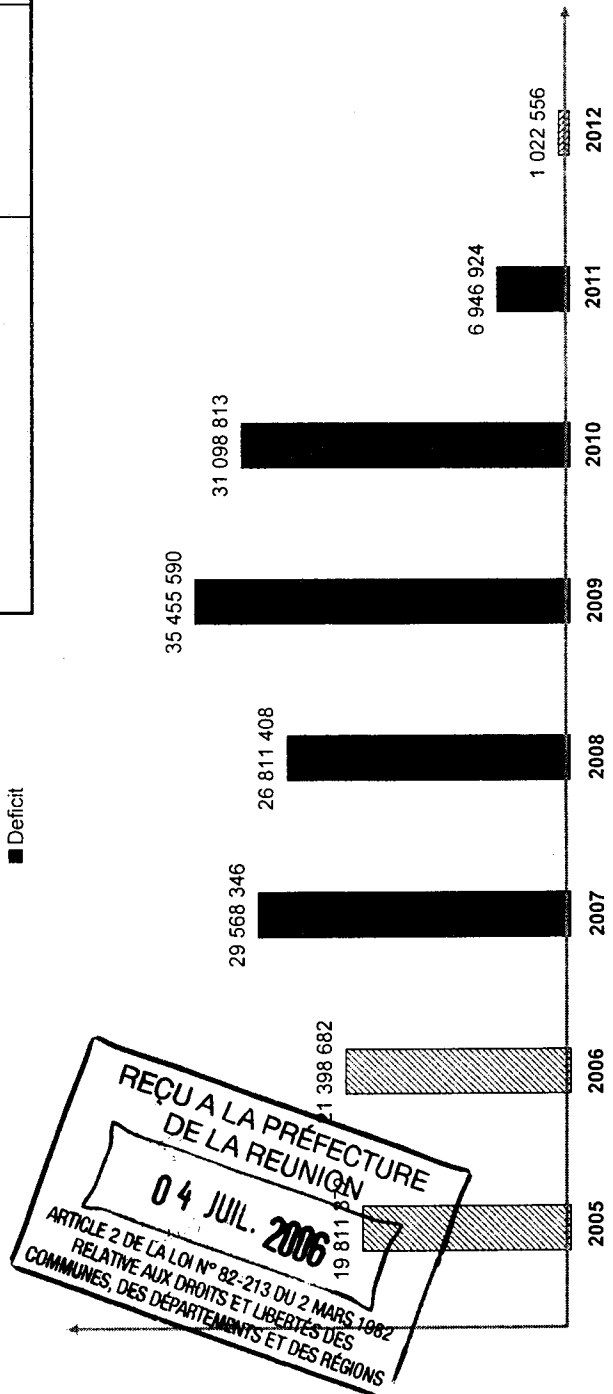
Répartition des participations Ville-ANRU

REPARTITION DES VOLUMES FINANCIERS



- Europe
- Etat
- Région
- Département
- Cinor
- Commune
- CDC
- Bailleurs
- Autres
- Valorisation foncière
- Deficit

"HABITAT - LOGEMENT"	104 878 147	60,9%
"AMENAGEMENT URBAINS"	45 112 535	26,2%
"EQUIPEMENTS PUBLICS"	20 086 878	11,7%
"ACTIVITES ECONOMIQUES"	247 380	0,1%
"GESTION URBAINE DE PROXIMITE"		
"INGENIERIE"	1 788 750	1,0%
"PILOTAGE et CONDUITE DE PROJET"		
Valorisation	172 113 691	100%



REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA REUNION
04 JUL. 2006
ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du 22/06/2006
En annexe à la Délibération N° 06/1-30

LE MAIRE



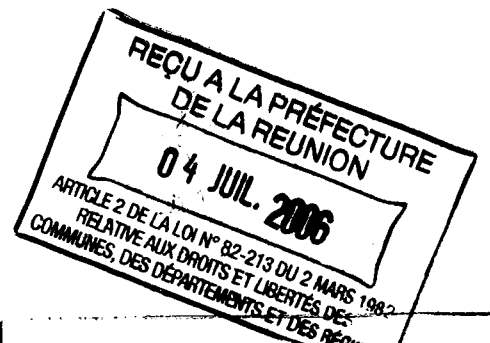

INVESTISSEMENT SUR LE SECTEUR DE RENOVATION URBAINE POUR LA VILLE DE ST DENIS

Nature d'opération	Opérations financables par l'ANRU	Opérations non financable par ANRU	TOTAL	Part pouvant être financé par l'ANRU (35%)	Reste à financer
Aménagement et espaces publics	29 781 838 €	12 363 222 €	42 145 060 €	10 423 643 €	31 721 417 €
Equipements et locaux associatifs	7 917 409 €	12 169 470 €	20 086 878 €	2 771 093 €	17 315 785 €
Commerces et activités		217 000 €	217 000 €	0 €	217 000 €
Conduite du projet d'ensemble	1 788 750 €		1 788 750 €	626 063 €	1 162 688 €
TOTAL	39 487 996 €	24 749 692 €	64 237 688 €	13 820 799 €	50 416 890 €

Détail des opérations non financables par l'ANRU nécessaires au projet

Séchoir à tabac	LBU - CAC
Avenue du Maréchal Leclerc	FRAFU
Venelles et voies secondaires	FRAFU
Réhabilitation piscine municipale	FRAFU
RDC Commerciaux	FISAC - CDC

Attention au préfinancement du FCTVA et a



Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
 En séance du 29/06/2006
 En annexe à la Délibération N° 0614-30

LE MAIRE



DEMOLITIONS

N° OPERATION	OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	DATE D'ENGAGEMENT	NOMBRE DE LOGEMENTS	COU T TC	Cout / Logt
DL_001	BATIMENT "A" Et "F" CAMELIAS	SIDR	2008	-62	466 550	7 525
DL_002	BATIMENT "G" CAMELIAS	SIDR	2008	-12	113 925	9 494
DL_003	PAVILLONS INDIVIDUELS CAMELIAS	SIDR	2007	-13	112 840	8 680
DL_004	MAISONS BARBADINESVAUBAN	VILLE	2008	-10	217 000	21 700
TOTAL				-97	910 315	9 385

CREATIONS (pour mémoire)

N° OPERATION	OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	DATE D'ENGAGEMENT	NOMBRE DE LOGEMENTS	COU T TC	Cout / Logt
CS_005	CAMELIAS	SIDR	2009	120	12 765 964	106 383
CS_006	CAMELIAS	SIDR	2008	26	2 765 959	106 383
CS_007	MONDON	SIDR	2008	7	579 195	82 742
CS_008	VAUBAN	SHLMR	2006	63	2 045 991	32 476
CS_009	VAUBAN	SHLMR	2005	16	6 425 939	401 621
CS_010	VAUBAN	SODIAC	2006	73	8 696 651	119 132
CS_011	VAUBAN	SODIAC	2006	28	3 269 363	116 764
CS_013	VAUBAN	VILLE	2010	30	3 165 000	105 500
CS_014	BUTOR	SEDRÉ	2010	20	1 889 204	94 460
CS_015	BUTOR	FONCLIFRE	2008	0	-	-
CS_200	CAMELIAS	SHLMR	2008	20	2 540 000	127 000
CS_201	CAMELIAS	SHLMR	2010	40	5 060 000	127 000
TOTAL				443	49 223 287	111 114

REHABILITATION (pour mémoire)

N° OPERATION	OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	DATE D'ENGAGEMENT	NOMBRE DE LOGEMENTS	COU T TC	Cout / Logt
RH_016	CAMELIAS	SIDR	2 005	144	4 842 971	33 632
RH_017	CAMELIAS	SIDR	2 005	134	4 506 653	33 632
RH_018	CAMELIAS	SIDR	2 005	170	4 035 809	33 632
RH_018-1	CAMELIAS	SIDR	2 007	186	6 255 504	33 632
RH_019	CAMELIAS	SIDR	2 007	162	5 448 342	33 632
RH_020	CAMELIAS	SIDR	2 008	202	6 793 611	33 632
RH_021	CAMELIAS	SIDR	2 009	114	3 834 078	33 632
RH_022	CAMELIAS	SIDR	2 009	200	6 726 348	33 632
RH_023	CAMELIAS	SIDR	2 007	74	2 488 749	33 632
RH_024	CAMELIAS	SIDR	2 006	7	235 422	33 632
RH_025	SAINT-JACQUES	VILLE	2 010	16	301 195	18 825
RH_026	BUTOR	SEDRÉ	2 008	100	1 893 955	18 940
TOTAL				1459	47 362 577	32 462

RESIDENTIALISATIONS

N° OPERATION	OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	DATE D'ENGAGEMENT	NOMBRE DE LOGEMENTS	COU T TC	Cout / Logt
RS_027	RESIDENTIALISATION GROUPE 32 B CAMELIAS	SIDR	2007	134	778 976	5 813
RS_028	RESIDENTIALISATION IMMEUBLE PETROLE - GROUPE 31CAMELIAS	SIDR	2010	75	161 192	2 149
RS_029	RESIDENTIALISATION GROUPE 32 ACAMELIAS	SIDR	2010	144	486 156	3 376
RS_030	RESIDENTIALISATION IMMEUBLE TAKAMAKA - GROUPE 116CAMELIAS	SIDR	2011	74	425 152	5 745
RS_031	RESIDENTIALISATION IMMEUBLE DEBRULYS - GROUPE 113CAMELIAS	SIDR	2011	162	842 327	5 200
RS_032	RESIDENTIALISATION IMMEUBLE LAVERDURE - GROUPE 117CAMELIAS	SIDR	2012	114	986 390	8 653
RS_033	RESIDENTIALISATION IMMEUBLE SAINT-FRANCOIS - GROUPE 115CAMELIAS	SIDR	2009	200	1 328 013	6 640
RS_034	RESIDENTIALISATION IMMEUBLE 2eme TRANCHE - GROUPE 36CAMELIAS	SIDR	2009	186	365 086	1 963
RS_034-1	RESIDENTIALISATION - GROUPE 38CAMELIAS	SIDR	2010	102 769	102 769	1 000
RS_035	JARDIN DES CAMELIASCAMELIAS	SIDR	2009	90 000	90 000	1 000
RS_036	IMMEUBLE LAUREENVAUBAN	SHLMR	2008	63	11 710	186
RS_037	IMMEUBLE HARBOURVAUBAN	SHLMR	2008	16	37 874	2 367
RS_038	VAUBANVAUBAN	SIDR	2009	-	1 627 500	-
RS_038-1	RESIDENTIALISATION GROUPE SIDR Cases MondonCAMELIAS	SIDR	2009	-	90 000	-
RS_039	IMMEUBLE Pyrhana et Casse PierreBUTOR	SEDRÉ	2010	45	48 825	1 085
TOTAL				1 213	7 381 969	6 086

AMENAGEMENT

N° OPERATION	OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	DATE D'ENGAGEMENT	COUT TTC
AM_040-1	REQUALIFICATION DU BOULEVARD MONDON (PARTIE SUD)MONDON	VILLE	2007	2 082 845
AM_040-2	REQUALIFICATION DU BOULEVARD MONDON (PARTIE NORD)MONDON	VILLE	2008	1 893 282
AM_041	GRAND ESCALIER ET VENELLES MONDONMONDON	VILLE	2007	2 996 763
AM_042	ALLEE DE CHATEAU MORANGECAMELIAS	VILLE	2009	902 286
AM_043	MORANGECAMELIAS	VILLE	2009	1 152 010
AM_044	AVENUE DES CAMELIASCAMELIAS	VILLE	2010	2 995 954
AM_044-1	BOULEVARD NOTRE DAME DE LA TRINITECAMELIAS	VILLE	2010	1 543 912
AM_045	RUE JULES FERRYCAMELIAS	VILLE	2010	791 338
AM_045-1	RUE DU VERGERCAMELIAS	VILLE	2011	278 038
AM_045-2	RUE GEORGES FRANCOISCAMELIAS	VILLE	2011	1 203 048
AM_045-3	RUE EMILE ZOLACAMELIAS	VILLE	2010	402 353
AM_045-4	ALLEE DES SAPENTS (Est) CAMELIAS	VILLE	2010	114 559
AM_045-5	RUE DES TECOMASCAMELIAS	VILLE	2011	401 927
AM_045-6	RUE DU JARDINCAMELIAS	VILLE	2011	229 946
AM_045-7	RUE GEORGES CLEMENCEAUCAMELIAS	VILLE	2009	393 377
AM_045-8	RUE DE LAVERDURECAMELIAS	VILLE	2009	153 115
AM_045-9	ALLEE DES SAPENTS OUESTCAMELIAS	VILLE	2007	196 498
AM_046-1	REQUALIFICATION DES VENELLES CAMELIAS	VILLE	2011	2 165 486
AM_046	REQUALIFICATION RUE ANATOLE FranceCAMELIAS	VILLE	2011	131 849
AM_048	AMENAGEMENT DES BERGES DE LA RAVINE LAVERDURECAMELIAS	VILLE	2011	54 250
AM_049	JARDIN PUBLICCAMELIAS	VILLE	2008	759 500
AM_050	REQUALIFICATION LECLERC LIAISON POLE OCEAN-BUTOR (partie Ouest)VAUBAN	CINOR	2007	705 250
AM_053	REQUALIFICATION BOUVET / TURPIN VAUBAN	VILLE	2008	1 205 250
AM_054	DOUBLEMENT BOULEVARD VAUBAN 2 ème tranche JUSQU'AU FRONT DE MERBUTOR	CINOR	2008	434 000
AM_055	SAINT-JACQUESVAUBAN	SODIAC	2009	1 960 399
AM_057	REQUALIBRAGE RUE SAINTE-MARIE (création de trottoirs)VAUBAN	VILLE	2009	286 730
AM_059	PLACE CENTRALE DE QUARTIERVAUBAN	SODIAC	2009	490 986
AM_060	MAIL PIETON SUDVAUBAN	SODIAC	2009	652 584
AM_061	REQUALIFICATION RUE SAINT-JACQUESVAUBAN	SODIAC	2009	46 487
AM_062	AMENAGEMENT ILOT 1BUTOR	SEDRE	2008	1 043 770
AM_063	CREATION D'UNE DESSERTE SUR L'ILOT 1BUTOR	SEDRE	2009	450 362
AM_064	TRAITEMENT DES ABORDS ILOT 1BUTOR	SEDRE	2008	386 173
AM_065	AMENAGEMENT DES ILOTS 3 ET 4BUTOR	SEDRE	2008	1 221 905
AM_066	VOIRIES ILOTS 3 ET 4BUTOR	SEDRE	2008	431 450
AM_067	AMELIORATION RUE DU DANCING (Ilot 3 et 4)BUTOR	SEDRE	2008	763 406
AM_051	REQUALIFICATION DE L'AVENUE DE LAITRE DE TASSIGNY JEUMONT-BUTOR	CINOR	2008	1 122 975
AM_052	REQUALIFICATION RUE GENERAL DE GAULLEVAUBAN	CINOR	2010	705 250
TOTAL				32 749 313

EQUIPEMENTS PUBLICS ET ASSOCIATIFS

N° OPERATION	OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	DATE D'ENGAGEMENT	COUT TTC
EQ_080	POLE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR IMAGE (Château Morange)CAMELIAS	VILLE	2008	1 736 000
EQ_069	EQUIPEMENT SPORTIFS DE PROXIMITE (hand ball, club house)CAMELIAS	VILLE	2007	97 650
EQ_070	TERRAIN MULTISPORTSVAUBAN	SODIAC	2009	334 453
EQ_073	CCASVAUBAN	SODIAC	2007	2 494 305
0 00		0	0	-
0 00		0	0	-
EQ_076	ESPACE JEUMONTBUTOR	VILLE	2006	3 255 000
0 00		0	0	-
TOTAL				7 917 409
N° OPERATION	OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	DATE D'ENGAGEMENT	COUT TTC
CP_086	ETUDE DE PROGRAMMATION D'UN EQUIPEMENT CULTUREL CHATEAU-MORANGECAMELIAS	VILLE	2006	32 550
CP_087	ETUDE URBAINE - PROGRAMME CROISEE DES RAVINESCAMELIAS	VILLE	2007	43 400
CP_088	ETUDE SCHEMA DE COHERENCE URBAINE DU SECTEUR BUTOR-JEUMONTBUTOR	VILLE	2007	43 400
CP_089	ETUDE URBAINE DE LA RUE MARECHAL LECLERC ENTRE OCEAN ET BUTORVAUBAN	VILLE	2007	43 400
CP_090	ETUDE OPAH HABITAT DEGRADE VAUBAN-TURPINVAUBAN	VILLE	2008	65 100
CP_091	ETUDE DE RESTRUCTURATION DES ACTIVITES COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITEEnsemble du périmètre	VILLE	2007	43 400
CP_085-1	CONDUITE DE PROGRAMME (OPC)Ensemble du périmètre	VILLE	2007	975 000
CP_085-2	MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGEEnsemble du périmètre	VILLE	2005	217 000
CP_085-3	DIPOSITIF D'EVALUATION DU PROGRAMMEEnsemble du périmètre	VILLE	2008	108 500
CP_085-4	DISPOSITIF D'ANIMATION - CONCERTATION - COMMUNICATIONEnsemble du périmètre	VILLE	2007	217 000
TOTAL				1 788 750

